



LE CANARD en furie

3ème année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEEN N° 141 du Lundi 19 AOUT 2019

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel.
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/S
Email: lecanardenfurie@gmail.com
90.00.99.83 / 96.75.34.12

PRIX : 300 F

Lutte contre la corruption et les infractions assimilées

La HALCIA, un instrument inutile pour un coup d'épée dans l'eau

Au sein de l'opinion nationale, c'est la colère et l'indignation. Même dans le registre des concours de recrutement qu'elle a pudiquement abordé, elle s'est soigneusement gardée de parler du concours de recrutement des agents de la Santé dans lequel sont impliquées diverses personnalités de l'Etat. L'une des deux épouses du chef de l'Etat, en l'occurrence Malika Issoufou, l'ancien chef d'Etat-major des armées, le général Seyni Garba, l'ancienne présidente de la Cour constitutionnelle, madame Abdoulaye Diouri née Kadidiatou Ly et d'autres noms non moins illustres, ont été cités dans ce dossier où des agents de l'Etat ont été envoyés en prison en guise de boucs émissaires.



Campagne électorale anticipée dans la région de Zinder

Ben dégonfle Bazoum

CRISE MODEN FA LUMANA

Oumarou Noma dévoile son agenda : le parti doit s'y déterminer !



Dénonciation des mauvaises pratiques sous les précédents régimes

Le PNDS-TARAYYA rattrapé par l'histoire

Remaniement ministériel en perspective

Un non événement, rien ne changera !

Le doute est permis ! Ce qu'il n'a pu faire en 8 ans d'exercice du pouvoir, ce n'est pas en s'appêtant à passer le témoin à un autre Nigérien qu'il parviendra à le réaliser. C'est clair !

Amères vérités

Le trafic de drogue, le talon d'Achille du pouvoir

« Des Nigériens s'offusquent de voir Mohamed Bazoum en campagne électorale. Ils oublient que ces gens-là prospèrent dans la violation des lois ». La vérité est là. Chercher tout autre chose ou paraître choqué et même dénoncer la campagne électorale avant l'heure de Mohamed Bazoum, c'est comme s'indigner du vol devant des voleurs, dire qu'on est scandalisé de constater que le fou ne dise que des bêtises ou encore, que l'on est choqué de voir le v... Mohamed Bazoum sait parfaitement dans quel moule est sorti Issoufou Mahamadou pour ne pas emprunter la même voie, les mêmes procédures et les mêmes moyens. Lui brandir l'article 159 du code électoral dont il est l'artisan principal, c'est comme demander à un malade mental d'être un tout petit peu cohérent. « Sans préjudice des peines plus graves prévues par les textes en vigueur, sera puni de deux ans à six ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 000 francs et 100 000F, quiconque aura fait usage des moyens de l'Etat à des fins de propagande, en violation des dispositions de l'article 61 ». Et alors ? Qui fait la loi au Niger ? Qui est la loi au Niger ? N'est-ce pas Mohamed Bazoum et les siens qui font la loi, qui font embastiller et jeter en prison qui ils veulent ? N'est-ce pas eux, les super citoyens nigériens que la loi ne concerne pas ? Ceux qui peuvent violer la loi qu'ils ont, eux-mêmes, adoptée, mais qui l'appliquent fermement à l'égard des autres ? N'est-ce pas eux qui clament à tous vents que la loi est dure, mais c'est la loi alors qu'ils n'ont aucune respect pour la loi ? Il y en a qui, naïveté ou suprême illusion, évoquent que l'article 61 du même code électoral indique que « L'utilisation des moyens de l'Etat, des sociétés d'Etat, des offices, des établissements publics, des programmes et projets, de toutes entreprises publiques ou collectivités territoriales, par les candidats à des fins de propagande électorale est interdite ». Mais, qui va arrêter Mohamed Bazoum et ceux qui, complices, utilisent ces moyens de l'Etat dans cette campagne électorale du ministre de l'Intérieur, président du Pnds et candidat officiel de Mahamadou Issoufou à l'élection présidentielle prochaine ?

Lorsque quelqu'un est persuadé qu'il ne peut prospérer que dans la violation des lois, il est inutile de lui brandir la loi. Or, depuis 2011, les gouvernants actuels ont régulièrement progressé, dans le temps et dans la conquête du pouvoir, en semant sur le terrain de la violation des lois. Qui va arrêter Mohamed Bazoum alors que tout autour de lui, dans la haute sphère de l'Etat, il n'a que des complices actifs qui, dans la police, la gendarmerie, la justice, l'armée, le gouvernement, la présidence de la République, l'Assemblée nationale, partagent une même logique du pouvoir d'Etat, les mêmes méthodes de gestion et de conservation. Le même destin également, si jamais il y a un accident de parcours. Ne vous attendez, donc, pas à voir Mohamed Bazoum, Mahamadou Issoufou et leurs potes à avoir le moindre égard pour la loi. Vous attendrez pour l'éternité.

Cette semaine, probablement pour faire ombre à cette affaire de drogue dont l'enquête, menée par notre confrère, Le Courrier, met à nu les graves complicités au sommet de l'Etat, la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HALCIA) a amusé la galerie avec un point de presse dont elle aurait pu se passer. Alors que de prétendus serviteurs de l'Etat, dans les couloirs de la présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre, de l'Assemblée nationale, à la tête de grands services sensibles, dans les rangs des Forces de défense et de sécurité, sont mêlés au trafic de drogue, source de financement du terrorisme, la HALCIA veut faire croire qu'elle est sert à quelque chose en prenant le menu fretin.

Alors que des agents de l'Etat, des ministres, des directeurs généraux de sociétés sont concernés par des affaires de détournements de plusieurs dizaines, voire de centaines, de milliards de francs CFA, la HALCIA veut divertir les Nigériens avec des histoires.

Qui la HALCIA compte-t-elle convaincre qu'elle mène ses investigations en toute indépendance et en toute impartialité ?

En vérité, la HALCIA ne sert à rien. À rien d'autre que la propagande d'un régime pourtant pourri par les affaires. Ghousmane et ses potes n'ont qu'à se taire et à se faire oublier. C'est déjà trop gros de continuer à peser lourd sur le budget de l'Etat pour faire du wassankara. S'ils doivent se permettre, en plus, d'insulter les Nigériens en cherchant à faire croire qu'ils servent à quelque chose, ce serait vraiment inadmissible. La dilapidation des biens matériels à la Soraz est estimée à plus de sept milliards et les auteurs sont parfaitement connus. À la Centrale d'achat d'intrants et de matériels agricoles (CAIMA), c'est sept milliards que le gouvernement a accusé l'ancien directeur général, Maïzama Gaya, d'avoir détournés. Il est libre et tranquille. Il a même été promu consul général du Niger à Kano, au Nigeria. Un homme comme celui-ci représenter le Niger à l'extérieur ! Il n'y a qu'avec Mahamadou Issoufou que c'est possible.

L'affaire des 200 milliards transférés à Dubaï par Hassoumi Massoudou à travers un compte bancaire qu'il a ouvert au nom de la SOPAMIN ; l'achat de l'avion présidentiel qui a été acheté à crédit alors que des crédits conséquents ont été prévus au budget national et que Areva (Orano) a donné près de huit milliards pour ça, etc. N'est-ce pas des infractions ? Ce don d'Areva pour l'achat d'un avion au président de la République, n'est-ce pas de la corruption ? La HALCIA ne sert à rien pour le Niger. Et même les partenaires, si sensibles à ces questions de corruption et trafic de drogue en sont aujourd'hui édifiés.

Que faut-il attendre de Mahamadou Issoufou et de ce qu'il nous réserve ? Rien de beau, rien de bon et rien d'heureux. C'est dire que le pire est à venir.

Dans un pays où la loi ne sert que de vitrine trompeuse, il n'y a rien de beau, de bon et d'heureux à attendre des gouvernants. Ils ont choisi leur voie dès le départ, c'est dedans qu'ils vont continuer, sans état d'âme et sans désespérer comme dirait Hassoumi Massoudou, jusqu'au jour où leur logique du

Suite page 4

Lutte contre la corruption et les infractions assimilées

La HALCIA, un instrument inutile pour un coup d'épée dans l'eau

Le samedi 17 août 2019, la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, tenait, tambours battants, un point de presse. Tout a été fait pour faire le maximum de bruit autour de l'évènement : communiqué de presse, invitation aux médias, choix du lieu de l'évènement, réseaux sociaux, bref, tout a été mis en œuvre. Et Ghoumane et ses collègues ont réussi à faire un si grand bruit que nombre de Nigériens ont fini par croire à un évènement important, un tournant dans leur mission. Au bout du compte, c'est la déception totale. En lieu et place de dossiers connus de tout le monde, des dossiers sur des affaires de plusieurs dizaines de milliards de francs CFA, le sieur Ghoumane et ses collègues ont agité du vent. Pour nombre de Nigériens, ils se sont livrés à du cinéma. Les affaires qui défraient la chronique, il y en a à la pelle. La Société de raffinage de Zinder (Soraz) où des individus connus ont dilapidé pour leurs comptes personnels du matériel estimé à plus de six milliards. Dans cette affaire, l'ancien directeur général des douanes, Issaka Assoumane a été nommément épinglé par la même HALCIA et vu ses comptes bancaires séquestrés en conséquence. Mais il n'a jamais été inquiété. Au contraire, il a bénéficié d'une promotion de la part du Président Issoufou qui en a fait, en pleine polémique, son directeur de Cabinet adjoint. À la Centrale d'achat d'intrants et de matériels agricoles (CAIMA), c'est plus de sept milliards que l'ancien directeur général, Maïzama Gaya, a détourné selon le gouvernement. Il n'a séjourné que deux ou trois maigres mois en prison, sans aucun jugement. Récemment, comme pour faire un pied de nez aux Nigériens, il a été nommé consul général du Niger à Kano, au Nigeria. Des affaires similaires, on en recense beaucoup. Mais la HALCIA regarde manifestement ailleurs. Aucun de ces dossiers n'intéresse la HALCIA qui cherche à agiter plutôt du vent.

Dans le concours de la Santé, plusieurs personnalités publiques ont été citées

Que cherche la HALCIA ? A se moquer des Nigériens ou à les distraire, se demande-t-on à Niamey. Au sein de l'opinion nationale, c'est la colère et l'indignation. Même dans le registre des concours de recrutement qu'elle a pudiquement abordé, elle s'est soigneusement gardée de parler du concours de recrutement des agents de la



Santé dans lequel sont impliquées diverses personnalités de l'Etat. L'une des deux épouses du chef de l'Etat, en l'occurrence Malika Issoufou, l'ancien chef d'Etat-major des armées, le général Seyni Garba, l'ancienne présidente de la Cour constitutionnelle, madame Abdoulaye Diori née Kadidiatou Ly et d'autres noms non moins illustres, ont été cités dans ce dossier où des agents de l'Etat ont été envoyés en prison en guise de boucs émissaires. La HALCIA, à coup sûr, est passée à côté et à Niamey comme à l'intérieur du Niger, l'on s'interroge sur l'objectif de la sortie médiatique de Ghoumane et de ses collègues. Pour de nombreux Nigériens, la HALCIA n'est qu'un instrument de propagande dont la mission est plutôt de séduire les partenaires occidentaux. Dans son point de presse, Ghoumane Abdourahamane s'est félicité du soutien et du concours de certaines institutions occidentales et mondiales telles que l'Union européenne, la Banque mondiale et même l'Office de Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD). Dans la plupart des discussions de fadas, l'on se demande sur quoi se fondent ces institutions pour apporter aide et soutien à la HALCIA.

La corruption, le trafic de drogue et les institutions internationales

Dans la lutte contre la trafic de drogue, véritable talon d'Achille du pouvoir nigérien, la controverse est encore plus importante que sur tous les autres dossiers. Ce trafic de drogue implique, on le sait pourtant, des personnalités publiques, de grands commis de l'Etat, des parlementaires, des conseillers à la présidence de la République, à l'Assemblée nationale et au Cabinet du

Premier ministre, des hommes habillés, etc. Le démantèlement de l'entrepôt de Niamey 2000 et ses dessous, les parrains de la drogue et leurs ramifications au Niger, les procédés par lesquels la drogue entre au Niger, tout est si bien connu. La HALCIA aura, donc, vraisemblablement, du mal à convaincre. Et de toute évidence, note un haut fonctionnaire de la police, les partenaires qui soutiennent les enquêtes de la HALCIA veulent plutôt se donner bonne conscience et justifier des rapports pompeux sans lien avec la réalité qu'elles couvrent.

Un coup d'épée dans l'eau

« En déclarant, notamment, qu'elle travaille en toute indépendance et en toute impartialité, la HALCIA ne s'est pas discréditée, elle s'est couverte de ridicule », déclare Maïkoul Zodi, un acteur de la société civile nigérienne. Il est vrai que les dossiers liés aux fraudes fiscales, aux fraudes douanières, aux fraudes aux concours de recrutement, à la corruption ou à la complicité de corruption, à l'abus de fonction, aux infractions au code des marchés publics ainsi qu'aux détournements des deniers publics, ont été soigneusement esquivés par Ghoumane et son équipe qui connaissent bien les limites de leur action. Pour les Nigériens, le point de presse de la HALCIA est un coup d'épée dans l'eau. Le niveau de gravité de la plupart des dossiers effleurés par Ghoumane, en prétendant que « les investigations sont en cours » n'autorise pas, précise Maïkoul Zodi, ce wassankara auquel se sont livrés Ghoumane Abdourahamane et son équipe.

Doudou Amadou

Suite de la page 2

pouvoir croisera une autre logique du même genre, plus forte. Ce n'est pas la peine de s'offusquer de leurs actes, ça leur procure du plaisir et ils en rient sans doute en se disant qu'ils ont, en face, des imbéciles qui n'ont pas encore compris à qui ils ont affaire.

Après Zinder, Mohamed Bazoum va, donc, en principe, enfourcher son cheval pour enchaîner avec d'autres contrées. Mahamadou Issoufou va aussi multiplier les sorties médiatiques et claquer la langue avec des propos sensationnels comme ceux qu'il a tenus dans le tout dernier numéro de Jeune Afrique tandis que des services comme la HALCIA vont intensifier la propagande même s'il s'agit d'agiter du vent.

Toutes ces actions ne peuvent suffire à effacer la certitude acquise par les Nigériens que le trafic de drogue est le fait de grands

commis de l'Etat qui se servent de la couverture offerte par leurs fonctions et de l'immunité garantie qu'ils peuvent agir sans risque pour servir les intérêts des narcotrafiquants. Ça ne peut éclabousser ces enquêtes qui ont permis de mettre la lumière sur le système, ses ramifications au sein de l'appareil de l'Etat et ses procédés.

L'essentiel se trouve là. Comment peut-on admettre que l'Etat et ses pouvoirs servent à faire du trafic de drogue ? Comment peut-on admettre que de grands commis de l'Etat, qui ont fait serment de loyauté vis-à-vis du Niger et de son peuple, mettent ainsi en péril la vie et l'avenir de millions de Nigériens en pactisant avec des narcotrafiquants, et donc des terroristes. Car, le trafic de drogue est la source de financement essentielle du terrorisme. Mohamed Bazoum, le ministre de l'Intérieur, l'a reconnu et déclaré par voie de presse. Alors, pourquoi le gou-

vernement nigérien affiche-t-il cette attitude défaitiste, de laisser-faire et même de complicité avec ce trafic de drogue ? Pourquoi parler du trafic de drogue est devenu presque un totem pour les autorités nigériennes ? S'il y a des gens à embastiller et à mettre hors d'état de nuire, ce sont ces personnalités publiques, gants de police, de gendarmerie ou de la Garde nationale qui, sous le couvert de l'Etat qui leur a délégué quelque pouvoir, sont impliqués dans ce trafic de drogue, c'est-à-dire les auteurs, co-auteurs et complices actifs ou passifs.

C'est là que se trouve l'essentiel. Tout autre chose n'est que bruits incongrus et appâts pour détourner l'attention des Nigériens. Et l'interview de Mahamadou Issoufou, tout comme le bruit de la HALCIA, ne sert qu'un seul et même objectif : faire oublier le trafic de drogue, le talon d'Achille du régime.

BONKANO.

Mamane Hamissou, le président du PJD hakika, a ajouté la jeunesse dans son agenda politique.

Comme il a eu à le faire pour les déguerpis de la ceinture verte de Niamey, Mamane Hamissou, le président du parti PJD hakika, compte engager un véritable combat pour la jeunesse nigérienne qui est tantôt victime dans des concours de recrutement, tantôt oublié par les régimes. Lisez plutôt ces quelques extraits d'un entretien qu'il a accordé au Sahel, le quotidien gouvernemental, avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2016.

« Nous avons d'abord la santé, l'école. Nous allons en ce qui concerne ces deux secteurs, mettre le maximum de ressources pour que nous puissions relever les défis. Vous savez qu'il faut une santé pour accéder à tout : pour aller au travail, pour aller à l'école. Donc nous allons créer les conditions d'avoir une santé de qualité. Nous allons aussi créer les conditions et dégager les ressources nécessaires pour l'école nigérienne. Nous allons faire en sorte que l'école soit accessible à l'ensemble des citoyens, qu'ils soient en ville ou qu'ils soient au village. Nous allons faire en sorte que les Nigériens puissent accéder au savoir. Parce que le développement d'un pays, il faut que ses citoyens aient



Eih MAHAMAN HAMISSOU MOUMOUNI

accès au savoir et pour avoir accès au savoir il faut avoir une école de qualité.

Nous allons réformer l'école parce que notre système éducatif actuel, excusez-moi du terme qu'utilisent les syndicalistes généralement, ils disent l'école actuelle est une école bancale c'est-à-dire qu'aujourd'hui, le contenu même il faut le revoir. Et il faut aussi recruter des enseignants de qualité. C'est-à-dire qu'il faut former les enseignants, qu'ils soient très bien

payés pour que l'école puisse maintenant attirer les citoyens. Aujourd'hui avec les réformes que nous avons eues de notre système éducatif, l'école rencontre des problèmes. Mais aujourd'hui, nous nous comptons revoir ce système actuel pour ramener un système de qualité. Nous avons aussi l'économie. Notre économie est informelle. Nous allons faire en

sorte que notre économie soit de qualité et performante. C'est-à-dire faire en sorte que les impôts rentrent parce que vous savez sans les impôts on ne peut pas construire une nation. Il faut dire la vérité au peuple nigérien. On ne peut pas construire un pays sans les ressources. Et les ressources, c'est nous les citoyens qui doivent les mobiliser à travers les impôts. »

Élections présidentielles de 2021

Issoufou Mahamadou sur les traces de Laurent Gbagbo ?

Selon des sources dignes de foi, nous apprenons que l'organisation des futures élections générales risque d'être sérieusement compromise. Selon ces sources ayant requis l'anonymat, il y a de grands risques que l'insécurité qui prévaut un peu partout à l'intérieur du pays où certaines régions sont déjà mises en état d'urgence, ne soit un gros prétexte. Pas uniquement, car le manque de

moyens financiers et de logiciels pour l'organisation de ces élections présidentielles de 2021 peut également être mis sur la table. Déjà, la CENI traîne quelque peu les pieds et le retard dans la réalisation du chronogramme devient de plus en plus lourd à gérer. C'est la troisième ou la quatrième fois que Issaka Souna et son équipe font part d'un nouveau chronogramme, différant sans cesse les échéances.

Campagne électorale anticipée dans la région de Zinder

Mohamed Ben Omar dégonfle Mohamed Bazoum

Profitant de sa position de candidat du principal parti au pouvoir et de ministre de l'Intérieur, Bazoum Mohamed a, comme tout le monde le sait, entamé une campagne électorale anticipée dans la région de Zinder, il y a de cela quelques jours. Au et au su du Président de la République Issoufou Mahamadou, garant du respect de la Constitution et des autres lois de la République et sous les regards impuissants, sinon complices des institutions chargées de veiller au respect des lois et règlements en matière électorale, l'homme sillonne les villes, villages et hameaux de la région de Zinder où il anime des meetings avec les attributs et autres moyens de l'Etat. Alors qu'il est officiellement annoncé qu'il entreprend sa tournée en qualité de président du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA), Mohamed Bazoum voyage dans son véhicule officiel de ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses. Pire, le candidat du principal parti au pouvoir bénéficie, dans sa campagne électorale anticipée, d'une couverture médiatique de la part des organes de la presse publique. Ses bains de foule sont largement rapportés et commentés. Sur les réseaux sociaux, des partisans du pouvoir racontent à qui veut les

croire que jamais un homme politique n'a pu mobiliser les foules que mobilisent Mohamed Bazoum et que ce dernier est subitement devenu l'homme politique le plus populaire de la région de Zinder, détrônant ainsi l'ancien Président de la République Mahamane Ousmane, dont c'est le fief incontesté. Si Mahamane Ousmane n'a pas encore jugé utile de répondre à la provocation, c'est un autre homme politique de la région de Zinder qui a très vite dégonflé le candidat du PNDS-TARAYYA, en lui faisant comprendre que les personnes que les foules qu'on lui a montrées ne sont pas forcément constituées des personnes acquises à cause. Il s'agit de Mohamed Ben Omar, président du parti Bassira et, qui plus est, membre de la mouvance présidentielle. Arrivé dans la ville de Magaria, après le passage triomphal du président du PNDS-TARAYYA, Mohamed Ben Omar a eu un accueil exceptionnel que beaucoup d'observateurs se sont demandé si les personnes qui l'ont accueilli ne sont pas venues d'ailleurs, si tant est qu'elles ne faisaient pas partie de celles qui avaient été mobilisées lors du passage de Mohamed Bazoum. Ce dernier a sans doute eu le même sentiment après avoir vu les images. Sans doute que si Mohamed Ben Omar avait usé des mêmes moyens de l'Etat dont se sert le



président du PNDS-TARAYYA, il allait mobiliser davantage du monde lors de son passage à Magaria. La subite popularité de Mohamed Bazoum dans la région de Zinder, dont tente de le créditer certains de ses partisans, n'est qu'une simple vue d'esprit. Profitant de sa position de candidat du principal parti au pouvoir et de ministre de l'Intérieur, l'homme a sans doute bénéficié des appuis énormes de l'Etat pour faire mobiliser des foules afin de perpétuer l'idée avancée dans le journal «Jeune Afrique» par le président Issoufou Mahamadou, selon laquelle le PNDS-TARAYYA est le plus grand parti politique du Niger. Le jour où Mahamane Ousmane descendra dans la région de Zinder, on assistera sans nul doute à d'autres mobilisations de foules qui feront réfléchir Mohamed Bazoum. **Amadou Madougou**

Dénonciation des mauvaises pratiques sous les précédents régimes

Le PNDS-TARAYYA rattrapé par l'histoire

Hier à l'opposition, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA) ne ratait aucune occasion pour fustiger les moindres mauvaises pratiques des régimes précédents. Sous le régime de Feu Ibrahim Baré Maïnassara, le parti de Mahamadou Issoufou a été le plus radical dans la contestation des résultats des élections présidentielles de 2016, à l'issue desquelles l'ancien Général de l'armée a été élu Président de la République. Malgré la validation des résultats de ces élections par la Cour suprême, le PNDS-TARAYYA a continué, avec les autres partis de l'opposition, à crier à un «hold-up» électoral. Devenus les chefs de file de la contestation, les responsables de ce parti ont catégoriquement refusé de reconnaître le statut de Président de la République à Ibrahim Baré Maïnassara, le qualifiant de «Général Baré» jusqu'à sa mort le 9 avril 1999. Sous le même régime de Feu Baré, ce sont encore les responsables du PNDS-TARAYYA qui se moquaient constamment des déclarations que faisaient certains nigériens pour apporter leur soutien au Président Ibrahim Baré Maïnassara, alors que les partis auxquels ils sont censés

appartenir étaient dans l'opposition. Sous le régime de l'ancien Président Tandja Mamadou, le PNDS-TARAYYA s'est illustré dans la dénonciation des mauvaises pratiques comme la corruption, l'attribution des marchés de gré à gré, l'exclusion au sein de l'administration et les atteintes à certaines libertés comme celles d'expression et de la presse. Il ne se passait presque pas de semaine sans que ce parti ne publie une déclaration ou n'organise une manifestation pour dénoncer l'une ou l'autre de ces pratiques. Le PNDS-TARAYYA a même inventé des expressions pour qualifier certaines pratiques, comme les LAPS (lettres d'anticipation de paiement) pour qualifier certaines procédures arrangées de paiement des prestataires proches du régime ou les «zakaïeries» pour parler des marchés accordés dans des conditions troubles comme ceux dont a souvent bénéficié l'opérateur économique Zakaï. Pour ainsi dire, le PNDS-TARAYYA s'était taillé une image de parti propre dont le seul souci est la défense de la démocratie et des intérêts du Niger et de ses populations. Mais, il a suffi que ce parti accède au pouvoir pour que les Nigériens

le découvrent dans toute sa nature. Presque tout ce qu'il a reproché aux régimes précédent s'est répété, de fois de manière plus flagrante, sous son règne. Nombreux sont les observateurs qui s'accordent à reconnaître que ce qui s'est passé aux élections de 2016 est pire que le «hold-up» de Feu Président Ibrahim Baré Maïnassara. Non seulement ce dernier venait de finir une transition militaire consécutive à son coup d'Etat du 27 janvier 1996, mais aussi il avait l'ensemble des principaux partis politiques contre lui. Si même il avait opéré un hold-up électoral, ces observateurs pensent qu'il peut avoir des circonstances atténuantes, étant donné qu'il est condamné à assurer ses arrières. Quant au Président Issoufou Mahamadou, il jouissait non seulement du soutien d'une cinquantaine de partis politiques, mais aussi et surtout, il était le seul candidat au deuxième tour, alors que son challenger était maintenu en prison. Concernant les autres mauvaises pratiques aussi, nombreux sont les Nigériens qui estiment qu'elles ont plus atteint des ampleurs inquiétantes sous le règne du PNDS-TARAYYA que sous les précédents régimes.

Amadou Madougou

Remaniement ministériel en perspective**Un non événement, rien ne changera !**

Ces jours-ci, un vent de remaniement ministériel souffle fort sur notre pays. Dans les salons et les fadas où l'on discute beaucoup politique, c'est le principal sujet de conversation depuis le départ d'Issoufou Mahamadou pour son village natal de Dan Dadji, juste après la célébration de la fête de la Tabaski pour laquelle il est revenu à Niamey. Il y était déjà au cours de la première semaine d'août pour un bref séjour, dans le cadre de célébration de fête tournante de l'indépendance du 3 août organisée cette année à Tahoua, la région qui a abrité la cérémonie officielle de plantation d'arbres. Cette fois-ci, c'est pour les vacances annuelles, une occasion habituellement mise à profit par nos chefs d'Etats pour méditer sur leur exercice du pouvoir et rectifier le tir au cas où des insuffisances sont constatées au niveau de certains départements ministériels sectoriels par rapport à l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés. Cette rectification du tir se traduit généralement par un remaniement du gouvernement dès que le président rentre de ses vacances. Quasiment tous les chefs d'Etat, qui se sont succédé à la tête de notre pays depuis l'indépendance, ont respecté cette tradition. A l'exception bien évidemment du président Issoufou Mahamadou, qui se contente de procéder à de légers réaménagements techniques de son gouvernement. Depuis 2011, date de son accession au pouvoir, la seule fois que les Nigériens ont assisté véritablement à un remaniement en profondeur de l'équipe gouvernementale, c'est lorsque le parti Lumana du président Hama Amadou a décidé

en août 2013 de claquer la porte de la Mouvance pour la Renaissance du Niger (MRN), le regroupement des partis de la majorité. Depuis lors, pas un seul remaniement sérieux du gouvernement n'est encore intervenu. C'est au jeu de la chaise musicale que les Nigériens assistent impuissant.

Le président Issoufou se contente simplement de changer les portefeuilles aux membres de l'équipe gouvernementale en place. Du coup, nous avons aujourd'hui des ministres de la République qui sont dans leur huitième année dans l'équipe gouvernementale, le Premier ministre Brigi Rafini en tête de liste. Un record de longévité ! Dans un tel contexte où le président Issoufou, personnellement, a toujours clamé sa fierté et son entière confiance vis-à-vis de son gouvernement, que peut-on concrètement attendre comme nouveauté de ce remaniement annoncé ? Pas grand-chose ! Il serait illusoire de croire, en tout cas, qu'il y aura le grand chamboulement. Tout au plus, quelques légères têtes vont tomber mais les dinosaures du gouvernement seront certainement reconduits dans "la nouvelle vieille équipe". Pour perpétuer la malgouvernance dont les Nigériens à la base souffrent depuis 2011. C'est dire qu'un réaménagement du gouvernement ne changera rien à la donne.

Car le problème de fond n'est pas une affaire de remaniement des membres du gouvernement, mais de gouvernance, de choix des politiques publiques qui répondent aux aspirations profondes des populations. Lesquelles aspirations se résument à une



amélioration de leurs conditions de vie. Ce qui n'est guère le cas actuellement. Depuis l'accession du président Issoufou au pouvoir en 2011, les conditions de vie des populations ne font que se dégrader d'année en année. Aussi bien sur le plan de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, accès à l'eau potable, à l'énergie, etc.) que sur celui de leur propre sécurité. Pour preuve, nul ne saurait dénombrer aujourd'hui avec précision le nombre de civils encore moins de militaires tués dans les attaques terroristes perpétrées la secte Boko Haram dans la région de Diffa et les terroristes en provenance du septentrion malien dans la région de Tillabéry.

C'est juste une illustration concernant la situation sécuritaire pour montrer la gravité de la situation qui prévaut sous la renaissance dans notre pays. Dans pratiquement tous les autres secteurs, c'est le même constat qui prévaut. C'est l'improvisation en fonction des circonstances. Issoufou, c'est le champion imbattable dans toutes les disciplines. Tout acte posé sous sa gouvernance est l'émanation du grand timonier. Les ministres du gouvernement sont de

simples figurants, des louangeurs invétérés du président Issoufou. Dans un tel contexte, un réaménagement technique ou même un remaniement profond du gouvernement apporterait quel changement concret ? Rien ! Absolument rien du tout ! Car le problème de notre pays ne trouvera pas sa solution par une permutation périodique des membres du gouvernement. C'est un mal profond, une question de gouvernance impliquant tout le monde (décideurs comme citoyens lambda) dans la prise des grandes décisions concernant l'avenir du pays. L'on a beau procéder au remplacement de quelques hommes et femmes animant l'équipe gouvernementale, l'on a beau étoffer l'équipe déjà pléthorique, tant que le mode de gouvernance ne changerait pas de cap, nous tournerons perpétuellement en rond, il n'y aura pas d'avancées. De ce point de vue, peut-on espérer un sursaut de la part du président Issoufou à un an et demi de son deuxième et dernier mandat constitutionnel ? Le doute est permis ! Ce qu'il n'a pu faire en 8 ans d'exercice du pouvoir, ce n'est pas en s'appêtant à passer le témoin à un autre Nigérien qu'il parviendra à le réaliser. C'est clair !

Tawèye

CRISE MODEN FA LUMANA

Oumarou Noma dévoile son agenda : le parti doit s'y déterminer !

Le samedi dernier, Oumarou Noma, ayant démissionné d'office du Moden Fa Lumana, à travers une conférence de presse, a fini par dévoiler à la face du monde, le dessein funeste qu'il nourrit pour son ancien parti, décidé, ainsi qu'on le voit, à traîner le parti – on l'image avec le soutien de ceux qui le poussent dans cette rébellion dans laquelle il n'a pourtant aucune chance de triompher – dans un scénario judiciaire à la «CDS Rahama», tentant d'offrir à ses nouveaux "maîtres", les arguties juridiques qui pourraient fonder son action et servir la cause qu'il défend. D'ailleurs, s'il lui restait un peu de scrupule, lorsqu'il ne voit personne avec lui, notamment aucune coordination régionale ou diasporique, aucun député, aucun membre influent du parti, abandonné à lui-même, au milieu d'un désert humain menant sa fronde pour le plaisir de qui vous savez, sensément, il devrait se raviser et avec toutes celles et tous ceux qui le supportent aller en toute responsabilité dans le camp de ceux qui semblent le charmer aujourd'hui et laisser tranquille le Moden Fa Lumana qui est resté fidèle à une ligne et à un homme, à un idéal et à des convictions. Sans doute a-t-il compris que cela ne dérange personne dans le parti qu'il aille où il veut, mais il ne peut jamais entraîner le parti dans son aventure. D'ailleurs, ceux pour qui il s'emploie à déstabiliser le parti, ont fini par comprendre qu'il n'a pas les moyens de ce combat, qu'il n'a pas le charisme pour entraîner avec lui des figures importantes du parti et il n'est que très dommage pour celui qui prétend

qu'il était le premier président du parti – oublie-t-il qu'on se servait juste de sa personnalité anonyme pour dribbler le système de l'époque pour avoir une reconnaissance pour le parti. – qui ne puisse convaincre aucune structure, fut-elle dont il se réclame, à l'accompagner dans la rébellion. Comment n'avait-il pas été capable de se faire aimer dans le parti ?

Noma Oumarou, visiblement, ne peut maîtriser ses rancunes depuis que, mis au parfum de son projet défaitiste, le parti s'est débarrassé de lui, ne pouvant continuer à cheminer avec celui-là qui a fait le choix de saboter le parti et lui régler des comptes. Croit-il d'ailleurs qu'il est aussi représentatif qu'il ose créer son parti !

Et voilà que celui qui, en dix années de responsabilités « assumées » de manière folklorique sans avoir aucune autorité sur les instances au sein du parti, juste pour lui devoir une gratitude pour avoir prêté son nom dans le processus de création du parti, depuis des jours, obligé à porter son combat jusqu'au bout, certainement pour ne pas trahir le deal qui le lierait à ses employeurs, est obligé de sortir de ses timidités pour vaincre son agoraphobie afin de s'exposer devant les caméras. Combien de fois s'était-il exposé pendant qu'il assurait la présidence intérimaire, se morfondant à l'ombre du parti, et laissant toujours les autres mouiller le maillot, gardant le confort du fauteuil qu'on lui prêtait pendant qu'il était possible de lui faire confiance. On comprend qu'aujourd'hui, le même personnage ait l'audace de s'exposer, d'oser



des communications auxquelles il n'était ni habitué, ni préparé, comme aussi, il n'avait aucun talent pour un tel exercice. Toutes les fois qu'il l'a osé, on l'a vu prisonnier de ses papiers à travers une lecture laborieuse qui montre bien qu'il est dans un jeu, dans une théâtralité où il joue tristement le jeu de l'anti-héros. Il a suffi d'ailleurs une fois, surpris par des militants mécontents, qu'on lui arrache ses papiers pour qu'il ne sache plus rien dire, dérouté dans sa communication.

Alors qu'on avait cru qu'il a pris la mesure de l'action risquée dans laquelle il s'est engagé pour mettre de l'eau dans son petit vin, il surprend le samedi passé en tenant, avec le public maigrichon qu'on a vu, tenu par les mêmes calculs cupides, pour concocter par-ci et par-là quelques arguties par lesquelles il espère donner à ses nouveaux alliés les moyens d'engager le parti dans des procès interminables quand même les un et les autres savent bien que la réalité du parti n'est pas acquise à leur nouvel ouvrier. Comme quoi, le seul but visé dans cette aventure, dans la conscience de ne pas pouvoir prendre le parti et son réservoir électoral, est au moins de l'empêtrer dans des soucis judiciai-

res qui pourraient lui faire mal dans la perspective des prochaines élections générales. Dans la logique d'un tel défaitisme, le plus ignare de la terre, peut comprendre que ce Noma n'a aucune ambition noble pour le parti, et comme tel, le parti entend le combattre comme du reste, il l'avait fait contre d'autres.

Comment un individu, sans avoir l'appui d'aucune structure du parti, peut-il se battre contre tout un parti avec l'espoir chimérique d'incarner malgré tout autant la légalité que la légitimité du parti.

Faut-il avoir le soutien du pouvoir pour oser pareil challenge surtout lorsqu'on s'appelle Noma Oumarou ? Les Nigériens ont la réponse.

Suite page 8

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba

99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

Email: lecanardenfurie@gmail.com

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur
Les presses de la DARCYS

Suite de la page 7

En tout cas, on l'a entendu, s'arc-boutant autour de prétendus manquements qu'il n'avait pas été capable de voir au moment de son limogeage de la coordination de Dosso, pour justifier que la mise en place de certaines coordinations n'est pas fondée, légale pour les offrir à l'adversaire pour s'attaquer au parti – ce qui reste, l'a-t-on compris, le but recherché par le frondeur. A Dosso où il a été, n'ayant que ses yeux pour pleurer son sort, sa seule parole en langue face à ses déboires étaient, devant la coordination de Dosso, qu' « il a compris qu'on ne veut plus de lui et

qu'il s'en va ailleurs ». « Bon débarras, soupirait-on dans les rangs... »

Et depuis des jours le sieur Noma joue au juge, manipulant les articles à sa convenance...

Un argumentaire juridique dérisoire...

Il faut d'abord se prévaloir de la légitimité du parti pour manipuler à sa guise les textes du parti. Au nom de quoi et de qui, peut-il jouer sur des articles qui régissent le fonctionnement du parti, quand, aucune des structures du parti ne peuvent lui répondre ? Et on l'entend qui s'apuaie désespérément à un article pour survivre à ses déboires, arguant que « confor-

mément à l'article 65 du Règlement intérieur cité ci-haut, l'intérimaire ne peut être désigné par un organe même à la totalité des membres présents ». Puisque la fonction de président du parti est un rôle que le parti, à travers ses congrès, peut attribuer à qui il veut, peut-il lui seul, pendant que celui qui lui a délégué des pouvoirs, dit ne plus lui faire confiance, décider pour le parti sur la base d'une délégation de pouvoir qui ne tient plus, un pouvoir intérimaire, par essence éphémère à qui manque cruellement aujourd'hui la base de confiance qui la fonde ? On comprend que par le bon sens, même lorsque des textes peu-

vent être muets à propos, l'on voudrait que le pouvoir de désignation revienne plus aux structures hiérarchiquement supérieures, avant le congrès, pour opérer un choix, plutôt que d'en laisser la discrétion à un seul individu qui plus, n'a plus la confiance des structures du parti. Dans des situations transitoires – si c'en est une – seul le Bureau politique peut décider pour le parti avec la légitimité des 2/3 de ses membres.

Et Oumarou Noma, fut-il un Renaissant en gestation, ne saurait décider pour le parti au-delà de cette majorité statutaire et surtout tant que sa choix ne peut avoir d'écho au sein du parti. **A.I**

Point de presse de Noma Oumarou, du samedi, 17 août 2019

Depuis un certain temps, nous assistons à la diffusion de fausses informations par certains camarades dont l'objectif premier est de saper les fondements du Parti.

Sinon, comment comprendre les violations sans cesse de nos textes fondamentaux notamment les statuts et règlement intérieur qui régissent le fonctionnement de notre Parti.

De quoi s'agit-il exactement ?

•De la création du Parti

Sans rentrer dans les détails, du 12 mai 2009 au 10 juillet 2010, date du premier congrès ordinaire, Mr Oumarou Noma a occupé le poste de Premier Président du parti (Président Provisoire du Parti) et membre fondateur de ce parti. A l'issue de ce premier congrès ordinaire, il a été élu deuxième vice-président.

•De la désignation de Mr Oumarou Noma comme intérimaire

A partir du 25 juillet 2014, avec la crise que vous connaissez et le départ d'un certain nombre de camarades du Parti, Mr Oumarou Noma a été promu premier vice-président et désigné à ce titre Président par intérim jusqu'au 7 décembre 2014, date du 2^{ème} congrès ordinaire. A l'issue de ces deuxièmes assises, le président du parti réélu étant absent du pays, a renouvelé sa confiance à Mr Oumarou Noma comme son intérimaire par une procuration lue publiquement lors du congrès conformément à l'article 65 du règlement intérieur qui stipule : « les vices présidents suppléent et remplacent le président en cas d'absence ou d'empêchement sur décision de ce dernier. »

Il est donc clairement établi que la désignation de l'intérimaire est du seul ressort du Président et non d'un organe ou d'un groupe quelconque.

• Des litiges au sein du Parti.

Le processus de renouvellement des organes du Parti a toujours été sources de litiges entre militants ou groupes de militants. Il est prévu à cet effet conformément aux dispositions des articles 29, 30, 31 et 32 des Statuts et 46 du règlement intérieur des modalités de règlement de ces litiges. L

Le non-respect de ces dispositions et par conséquent, le non règlement de ces litiges aux niveaux des organes inférieurs, nous ont conduit au regard de la quantité et de la qualité des recours reçus à mettre en place au niveau national une commission ad hoc de conciliation et d'arbitrage chargée de traiter et de régler les manquements constatés.

Cependant, la non reconnaissance de cette commission par un groupe de militants membres du Bureau Politique, organisés en clan n'a pas permis de régler ces litiges. Nous avons assisté, ici et là, à la tenue de conférences en violation des textes de notre Parti.

C'est le cas de la conférence régionale de Maradi tenue le 10 février 2019 sans superviseurs. C'est aussi le cas de la conférence régionale de Niamey tenue les 14 et 15 mars 2019 sans superviseurs dûment mandatés. Ces deux Conférences régionales sont nulles conformément aux dispositions de l'article 19 du Règlement Intérieur qui dispose : «les élections se déroulent sous la supervision d'un bureau de séance en présence de deux superviseurs mandatés par l'organe immédiatement supérieur pour attester de leur régularité et de leur validité.

Pour les élections aux niveaux régional et national, la présence d'un huissier ou d'un notaire est obligatoire sous peine de nullité.

Hors la présence des superviseurs mandatés, les élections ne sont pas valables. »

C'est également le cas de la Conférence régionale de Dosso tenue en violation des alinéas 1 et 3 de l'article 122 des Statuts qui stipulent que : « Tout cumul de mandat au sein d'un même organe est proscrit. (Le candidat élu, a le mandat de vice-président et celui de président)

Au niveau local (région, département, commune) nul ne peut occuper plus d'une présidence d'organe. » (Le candidat élu est président départemental et Président régional)

Et de l'article 20 du règlement Intérieur qui dispose que le procès-verbal de l'élection doit être signé par tous les membres du bureau de séance et sous peine de nullité, contresigné par le notaire ou l'huissier de séance. » (Le PV du bureau sortant est irrégulier c'est-à-dire ne remplit pas ces conditions)

•De la requête des 2/3 des membres.

Article 99 des Statuts du Parti : « Le Bureau politique National se réunit en session ordinaire une fois par mois et en session extraordinaire chaque fois que de besoin **sur convocation de son président.**

Il peut aussi se réunir en **session extraordinaire** à la demande des deux tiers (2/3) de ses membres. Les signatures requises sont **recueillies par voie d'huissier** et présentées au Président du Parti. Dans ce cas la session est convoquée par le Président du Parti dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours.

A défaut de s'exécuter, un vice-président peut la convoquer et la présider valablement.

La convocation des membres du bureau est faite par voie de presse ou par tout autre moyen approprié. »

Conformément à cet article, la requête des 2/3 devrait servir pour tenir une réunion du bureau politique avec ou sans le Président et non de lui retirer l'intérim, lui qui de surcroît a sacrifié plus de dix (10) ans de sa vie à faire triompher les idéaux du Parti dans des circonstances d'extrêmes adversités.

•De la convocation des 3èmes assises de la Conférence nationale et du Congrès ordinaire et des 2èmes assises des conférences nationales des organisations de masses du parti.

Article 59 des Statuts, alinéa 1 : « le Congrès est l'instance suprême d'orientation, de décision et de contrôle du parti. Il est souverain.

Alinéa 2 : il est présidé par le Président du Parti.

Alinéa 3 : il se tient en session ordinaire tous les 4 ans, et en session extraordinaire sur convocation du Président du Parti.

Alinéa 4 : Il peut se tenir en session extraordinaire à la demande des ¾ des membres du bureau politique national.

Article 107 du Règlement Intérieur : « le Congrès se réunit en session ordinaire tous les quatre ans, sur convocation de son Président. Il peut se réunir aussi en session extraordinaire sur convocation du Président du Parti ou à la demande des ¾ des membres du Bureau Politique National »

Article 108 du Règlement intérieur : « La convocation, l'ordre du jour et tous les documents devant être soumis à la sanction du congrès non revêtus du sceaux de la confidentialité sont communiqués aux coordinations régionales au moins 30 jours à l'occasion des assises ordinaires et 15 jours à l'occasion des assises extraordinaires.

Conformément à ces articles, une première convocation a été faite pour les 25 et 26 mai à Dosso (référence : lettre 0111/SG/BPN du 10 mai 2019).

Ces dates coïncidant avec la période du ramadan et dans l'attente d'une rallonge introduite auprès du ministère de tutelle, elles ont été reportées (référence 113/ SG/P/BPN du 23 avril 2019.)

Il est à souligner qu'à ce moment, le lieu du Congrès DOSSO n'a jamais été contesté puisqu'il s'agit d'une décision du Bureau Politique en date du 23 février 2019.

Entre temps, avec l'aggravation de la crise au niveau de la Coordination régionale de Niamey, le mouvement subversif a pris de l'ampleur au tour de certains responsables de la région de Niamey avec pour objectif de ramener au forceps le congrès à Niamey malgré l'avis technique favorable de la Commission Nationale d'organisation du Congrès.

Pour couper court à ces débats stériles qui n'ont pour objectif que de fragiliser le parti et au regard des délais épuisés, le Président du parti, conformément aux dispositions pertinentes des articles sus cités, a signé la lettre 120 du 04 juillet 2019 qui réitère la convocation des 3èmes assises pour les 03 et 04 août à Dosso.

•De la tenue le 26 juillet 2019 de la réunion du BPN, pourtant reportée, et des décisions prises en violation des textes.

De la démission d'office :

La démission d'office étant une sanction relève du chapitre III des sanctions applicables à un militant et titre IIIV de la Discipline.

Article 134 : alinéa 1 : toute sanction est prononcée par l'organe compétent par un vote à bulletin secret.

Alinéa 2 : cependant, lorsque c'est le Président de l'organe qui est mis en cause, la sanction est prononcée par l'instance dont relève l'organe dans les conditions prévues à l'alinéa ci-dessus.

Dans le cas du Président du bureau politique, la sanction ne peut être prononcée que par l'instance dont relève le BPN c'est-à-dire le congrès.

De la désignation d'un intérimaire :

Conformément à l'article 65 du Règlement intérieur cité ci-haut, l'intérimaire ne peut être désigné par un organe même à la totalité des membres présents.

De la décision de tenir un congrès à Niamey :

Conformément aux articles 59 des statuts et 107 et 108 du Règlement Intérieur ci-dessus, la seule convocation valable est celle signée par le Président par la lettre no 120 du 04 juillet 2019 pour les 03 et 04 août à Dosso.

•En Conclusion,

Ne pas tenir le congrès à Dosso où il a été régulièrement convoqué dans les délais ou le tenir dans un autre lieu où il n'a jamais été convoqué, est un acte de haute trahison à l'égard du Parti et de ses militants. C'est pourquoi, contre vents et marées, nous avons tenu à notre engagement de sauver le Parti d'une possible suspension ou dissolution. C'est le lieu pour nous de saluer la mobilisation exceptionnelle des militantes, militants, sympathisantes et sympathisants à Dosso les 03 et 04 août 2019.